



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA QUALITÉ



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MIGRATION ET DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME ETAX 4.0

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux usagers, la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) poursuit son processus de digitalisation de ses services avec la mise en service de la version 4 de la plateforme Etax, destinée aux usagers relevant de la Direction des grandes Entreprises (**DGE**) et de la Direction des moyennes Entreprises (Centre des moyennes Entreprises Dakar 1 (**CME1**), Centre des moyennes Entreprises Dakar 2 (**CME2**) et Centre des Professions Réglementées (**CPR**)).

Cette nouvelle version offre aux usagers les fonctionnalités suivantes :

- une navigation beaucoup plus conviviale et fluide ;
- une rapidité dans l'exécution des opérations ;
- un blocage automatique des doublons en termes de paiement ;
- l'identification systématique de la notion de représentant pour le contribuable avec une distinction entre un compte pour le contribuable (qui déclare lui-même pour son propre compte) ou pour son représentant (une société de comptabilité, un comptable, un conseiller fiscal) qui déclare pour le compte de ses clients contribuables ;
- la possibilité de réinitialiser son mot de passe sans avoir besoin de contacter le service support ;
- la consultation en temps réel de toutes les informations relatives aux impôts liquidés et aux paiements effectués.

Pour une bonne opérationnalisation de la plateforme, les usagers concernés sont invités à fournir des informations relatives à leurs représentants fiscaux et leurs identités bancaires, suivant le modèle de formulaire disponible via le lien ci-après : <https://eservices.dgid.sn/formulairecontribuable>

En effet, le déploiement intégral d'etax 4.0 à tous les contribuables de la DGE et à ceux de la DME n'utilisant pas Mon Espace Perso, sera effectif à compter du **1er juillet 2022**.

Pour toute difficulté rencontrée dans le maniement du formulaire, vous pouvez saisir les supports techniques de la plateforme aux adresses suivantes :

- supportetax@dgid.sn
- supportetaxdge@dgid.sn
- supportetaxcme1@dgid.sn
- supportetaxcm2@dgid.sn
- supportetaxcpr@dgid.sn

Les services de la DGID restent mobilisés pour toutes les formalités nécessaires à l'accomplissement de vos obligations fiscales.

Pour plus d'informations appeler au **33 889 20 02** ou consulter le site internet de la DGID : www.impotsetdomaines.gouv.sn

Le Bureau de la Communication et de la Qualité de la DGID
Dakar, le 24 juin 2022